

Les femmes égyptiennes et la conférence de Montreux

Autor(en): **Ashby, C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 501

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mme Frank Grandjean

Par une frappante coïncidence, le même soir, presque à la même heure, mourait de la même cruelle maladie que Mme d'Arcis, une autre de nos féministes genevoises, connue surtout, elle, dans les milieux pédagogiques : Mme Frank Grandjean.

Ce n'est pas cependant dès sa prime jeunesse que celle-ci était venue à l'enseignement, et elle attendit qu'une véritable vocation intérieure, se développant peu à peu, la poussât de ce côté. Mais alors elle s'y consacra pleinement, gagnant l'affection de ses élèves, l'amitié de ses collègues, sachant encourager les unes et collaborer loyalement avec les autres. Sa spécialité, c'était l'enseignement du français, de la littérature plus tard (ses cours sur des romanciers contemporains furent très goûtés), et son nom est connu dans tous les milieux pédagogiques, du fait de la grammaire française qu'elle composa, de concert avec Mlle Emilie Lasserre, s'inspirant de méthodes nouvelles qui ont fait adopter cet ouvrage dans les écoles, tant officielles que privées, du canton de Genève.

Mais l'enseignement ne devait pas absorber toute l'existence active, très active, de celle que nous regrettons. Elle était, en effet, curieuse des manifestations de la vie dans bien d'autres domaines encore : domaine intellectuel, domaine artistique, domaine pratique, et cet amour de la vie, sous tant de formes diverses, lui fit remplir d'autres tâches encore. Pour son mari d'abord, professeur de philosophie au Collège et à l'Université de Genève, qui, enlevé très tôt, exerça certainement une grande influence sur son développement intellectuel, et dont elle suivit les travaux avec vif intérêt; pour ses collègues de l'enseignement privé ensuite: elle présida, en effet, pendant plusieurs années, avec beaucoup de dévouement et de régularité, la Société de l'Enseignement libre, et fournit un très gros travail précis et intelligent pour en reviser les statuts et mettre sur pied une assurance-maladie viable, chose si nécessaire à tant de professeurs, hommes et femmes, qui, courant le cachet, gagnent tout juste leur nécessaire, et considèrent avec angoisse les possibilités d'une maladie qui leur mettrait sur la paille. C'est pour le compte de cette même Société d'entraide qu'elle eut, avec quelques collègues, l'idée de lancer cette enquête sur les gains et traitements touchés par les professeurs de l'enseignement privé, qui aboutit à la constitution d'une sorte de syndicat professionnel.

Et enfin, elle s'intéressa activement aussi à notre féminisme genevois, adhéra à nos Associations, suivit leurs séances tant que sa santé le lui permit, et fut une fidèle abonné de notre *Mouvement*, auquel elle donna même, il y a bien des années, quelques articles de critique littéraire. Et la valeur de ses convictions, elle la montra sans hésiter lorsque, au moment des premières élections féminines aux tribunaux de prud'hommes, nous fîmes appel à elle comme candidate dans le groupe des maîtresses de maison. Élue avec une très forte majorité, elle remplit très vite

des fonctions importantes dans ces tribunaux, faisant apprécier par ses collègues son bon sens et son intuition psychologique, et beaucoup d'entre nous se rappellent certainement la causeuse attachante qu'elle fit à un de nos très suffragistes sur ses expériences de prud'femme — expériences qu'elle confessait modestement avoir été surtout avantageuses pour elle en lui donnant mieux la pratique de ses semblables, et en lui faisant mieux comprendre la vie. Et jusqu'à la fin, elle a conservé cet intérêt actif pour notre cause, pour d'autres préoccupations que celles de sa santé et de ses souffrances: peu de jours avant sa mort, elle se faisait encore raconter la séance de Comité du *Mouvement*, alors que sur sa table se trouvait un numéro de notre journal avec le portrait de Mlle Dutoit...

Mlle Augusta Martin

Et voici que, pour continuer la série noire de cette quinzaine, nous apprenons le décès survenu à Château-d'Oex de Mlle Augusta Martin, qui a joué un rôle important, aussi bien au Pays d'En Haut que dans les organisations féminines.

Fonctionnaire pendant de longues années, Mlle Martin employa tous ses loisirs à ces activités désintéressées: Union chrétienne de jeunes filles, Croix-Bleue, Femmes abstinents, — et surtout à l'Union des Femmes de Château-d'Oex, qu'elle contribua à fonder et dont elle fut secrétaire, puis présidente, lui vouant le meilleur de son temps, lui insufflant son entrain, surmontant avec courage et savoir-faire les difficultés inévitablement rencontrées. Elle participa aussi à la création du *Bulletin féminin*, organe des Unions de Femmes vaudoises, — ce qui ne l'empêcha pas, ne voyant, avec raison et bon sens, aucun antagonisme entre ces deux publications, de s'intéresser directement à notre *Mouvement*, quand il vint au monde, il y a un quart de siècle: son nom figure, en effet, sur la liste de ceux et de celles qui, ayant foi dans les destinées de notre journal, lui constituèrent un petit capital de garantie qui lui permit de partir allègrement à la conquête de la vie.

C'est que Mlle Augusta Martin ne comprenait pas uniquement la valeur des œuvres sociales, mais qu'elle était aussi un suffragiste vibrant et agissant. Tous les souvenirs que nous avons d'elle le prouvent: appui au *Mouvement*, appui dans des actions de propagande, et appui qui nous reste comme un souvenir précieux donné à l'Association suisse pour le suffrage, lorsqu'elle, pour la première fois, en 1910, nous avons institué un Cours de vacances suffragiste, et choisi le Pays d'En Haut comme cadre de cette expérience. Ce que fut pour nous, débutantes et novices dans pareille organisation, Mlle Martin, et derrière elle l'Union des Femmes de Château-d'Oex, il faudrait que notre chère Lucy Dutoit fut encore ici pour le rappeler: démarches auprès des autorités, auprès des hôtels et pensions, organisations de conférences suffragistes à Château-d'Oex et dans les villages environnants, propagande dans toute la région, réception charmante et cordiale de l'Union des Femmes à ces visiteu-

ses étrangères... Si ces Cours de vacances, dont le succès est maintenant une tradition, ont derrière eux une si belle carrière de dix-huit années, n'est-ce pas parce que Mlle Martin fut la bonne fée du premier d'entre eux, et lui porta bonheur?

Mme L. Hantesource

Cette dernière, atteinte elle aussi durant cette dernière quinzaine noire par l'impitoyable faucheuse, n'appartenait pas à proprement parler aux rangs de nos féministes militantes, et ne s'était pas toujours déclarée d'accord avec tous nos principes. Mais sa belle œuvre de pédagogue et de romancière, sa collaboration à l'activité de quelques-unes de nos Sociétés féminines, le Lycéum-Club notamment, son intérêt, fait peut-être surtout de curiosité intellectuelle, pour notre mouvement, lui assurèrent une place dans le nécrologe si tristement long de ce numéro de notre journal. Nous ne pouvons pas oublier en tout cas qu'en 1917, lors d'un grand meeting convoqué par l'Association pour le Suffrage en faveur du projet de loi de M. Guillermin, reconnaissant aux femmes le droit de vote municipal, Mme Hantesource prononça un excellent discours féministe, d'une belle tenue, qui fut, sauf erreur, publié plus tard en brochure, et auquel elle reconnait plaisiramment la vertu d'avoir eu surtout pour résultat de la convaincre elle-même!

Institutrice à l'école primaire des Cropettes (Genève), Mme Hantesource (qui s'appelaient en réalité M^{lle} Tissot-Cerutti) fournit une belle et féconde carrière d'éducatrice. Ecrivain, et sous ce nom de plume qui l'a fait surtout connaître, elle rédigea pendant bien des années le petit journal, *L'Écolier genevois*, une revue intitulée *Mon chez moi*, qu'elle avait fondée, et collabora à plusieurs journaux et revues. Romancière, elle écrivit plusieurs ouvrages historiques qui furent remarqués, et qui tous évoquent le cadre de la Genève d'autrefois, tels *Nicolas Vandet*, *Un écolier au XVI^e siècle*, puis dans un autre ordre d'idées, le dernier dû à sa plume: *Françoise entre dans la carrière*, qui opposait de façon amusante deux méthodes totalement différentes en matière d'éducation, et qui, s'inspirant des expériences de l'auteur, évoquait en des tableaux animés pris sur le vif les débuts d'une jeune maîtresse d'école genevoise.

Et maintenant, devant toutes ces tombes, devant ces cendres et ces tristesses, comment n'aurions-nous pas l'impression, nous féministes, que notre route traverse une cimetiéres?... Nous continuons cependant sur cette même route notre marche en avant, qui ne peut, ni ne doit s'arrêter, mais en disant aux familles de celles que nous regrettons, comme à leurs organisations maintenant orphelines, toute notre reconnaissance pour l'effort apporté par elles, sous quelle forme qu'il fut, à la réalisation de notre idéal commun, comme l'assurance de notre souvenir.

E. Gd.

5. Cet enseignement est-il réglé par une loi?

Non. La demande de la présidente du Groupe suffragiste a été transmise à la Confédération des maîtres qui l'a acceptée, mais c'est uniquement grâce à la bonne volonté du directeur et du professeur d'histoire que cet enseignement civique a été obtenu.

6. Le programme est-il fixé d'avance?

Pas de précision à ce sujet. Il y a lieu de supposer que le programme est laissé à la compétence du professeur d'histoire.

7 et 8. Les femmes ont-elles une influence sur l'organisation de cet enseignement? Est-il donné par des instituteurs ou par institutrices?

C'est donc à la suite d'une démarche de la présidente du groupe suffragiste qu'il a été rétabli. Le professeur d'histoire est un homme... pour le moment! car l'état d'économies forcées dans lequel Vevey vit actuellement amène la suppression de plusieurs postes de professeurs des deux sexes, et l'on supprime plutôt les postes masculins, puisqu'ils coûtent plus cher!

L. P. GERHARD.

Remerçant vivement Mme Gerhard pour ses intéressantes communications, nous engageons nos correspondantes, présidentes ou membres de Sociétés suffragistes, à bien vouloir suivre son excellent exemple: d'abord, en répondant au questionnaire, en ce qui concerne leur ville ou leur canton, et ensuite en faisant les démarches nécessaires pour le rétablissement ou l'introduction d'un enseignement civique dans les écoles secondaires de jeunes filles. Le résultat obtenu à Vevey montre clairement ce que l'on peut obtenir avec un peu d'initiative. Et les constatations sur la suppression des postes masculins de préférence aux postes féminins, parce que plus coûteux, ne sont pas un de nos moindres enseignements à tirer de cette réponse!!

Les ménagères et le coût de la vie

(Suite de la 1^{re} page.)

Ces mesures de compensation ne pourront d'ailleurs maintenir les prix bas pour un nombre restreint de denrées. Il est donc compréhensible que la Confédération doive accorder en outre des subsides pour le maintien des prix bas, puisque le relâchement du contingentement d'importation et la réduction des droits d'entrée se révèlent insuffisants à maintenir le prix de la vie au même niveau qu'avant la dévaluation. Ou trouvera-t-elle les fonds nécessaires à ces opérations économiques? Par des impôts ou par des recettes douanières, mais en tout cas pas par un nouvel endettement ou emprunt, ces mesures ne faisant que tourner la difficulté et charger les générations futures du lourd fardeau des intérêts et du remboursement des capitaux. C'est même l'endettement démesuré de l'Etat et des particuliers qui conduisit M. Schulthess, ancien conseiller fédéral, à recommander la dévaluation du franc suisse. Il faut remarquer qu'une dévaluation devant servir à la réduction des dettes impose au marché intérieur des prix ascendants, tandis que le Conseil fédéral a procédé à la dévaluation du 26 septembre dans le but de réduire le prix de la vie en Suisse afin de faciliter l'exportation et le séjour des étrangers dans notre pays.

Cet intéressant exposé fut suivi par une discussion non moins intéressante. Elle porta particulièrement sur le problème des intermédiaires et sur celui des méthodes commerciales, ce qui était reprendre la question sous un autre angle tout aussi important. En effet, la ménagère a de plus en plus rarement des rapports directs avec le producteur, obligée qu'elle est trop souvent de passer par des intermédiaires, souvent plus dispendieux qu'indispensables. Il y a, a-t-on dit, une trop grande marge entre les prix payés au producteur et ceux payés par le consommateur. De trop grosses sommes passent à entretenir des bureaux luxueux, à payer des traitements trop élevés. Le consommateur accepte les renchéris-

sements motivés, mais sa confiance a été fortement ébranlée par la nouvelle de l'emploi abusif fait des fonds fédéraux par les Fédérations laitières.

Et pourquoi l'augmentation se fait-elle toujours par bonds de cinq et dix centimes? Pourquoi ne pas adopter la monnaie de cuivre comme en Allemagne, pour toutes les denrées courantes? ce qui rendrait service à tous ceux qui doivent compter les centimes. Des enquêtes prouvent que beaucoup de ménages d'ouvriers, de familles nombreuses sont obligés de dépenser la totalité de leurs ressources pour l'achat des aliments indispensables. Et tandis que les prix du pain, du lait, du fromage montent, on n'ose toujours pas augmenter l'impôt sur la bière!

Il fut insisté encore sur l'urgence nécessaire pour les ménagères en particulier et pour toutes les femmes en général d'étudier et de connaître les différents problèmes de notre économie politique, de lutter contre la spéculation et de réclamer sans se lasser le droit de collaborer aux mesures propres à diminuer le coût de la vie.

M. K.

II. Une réunion de ménagères et de maîtresses de maison

« Le franc reste le franc », mot devenu presque historique; mais, semble-t-il, de moins en moins vrai. En effet, si, après la dévaluation, le Conseil fédéral a réussi à empêcher une hausse de prix imminente, ce tour de force n'a pas duré longtemps, et l'inévitable renchérissement des denrées a diminué le pouvoir d'achat des consommateurs de telle façon que le franc se trouve actuellement plus petit que le franc! Responsables du bon équilibre du budget familial, les consommatrices voient avec anxiété les prix des aliments les plus courants, des vêtements, etc. augmenter sans cesse. Elles voient en effet de jour en jour, diminuer leur pouvoir d'achat, comme le montrait fort bien un article documenté du *Mouvement* du 20 mars.

Et l'on conçoit que, parmi les questions brûlantes, celle du renchérissement des prix ait été vivement débattue comme on vient de le voir,

lors de la récente assemblée de l'Association pour le Suffrage à St-Gall. La *Frauententrale* de Zurich, de son côté, réunissant le 3 mars dernier un millier de femmes sous les auspices de 35 associations féminines, a exposé un programme de travail pour lutter contre la hausse des prix: examen approfondi de la question, organisation des consommatrices conscientes du péril, vote d'une résolution à présenter au Conseil Fédéral, etc.

Stimulées par cet exemple courageux, les Genevoises se sont réunies en un groupement comprenant 8 associations féminines de tendances très différentes; deux sous-commissions ont été chargées d'examiner les questions du pain, du lait, et de leur prix. Ce groupement, en vue de faire connaître au public le résultat de ces études, a alors réuni, le 10 mai, à la Salle Centrale, une assemblée de toutes les femmes que le problème intéressait.

Devant une salle comble, le Dr. René Girod a ouvert la réunion en exposant le but du groupement: engager les femmes à s'organiser pour obtenir une baisse des prix du pain et du lait. En examinant la question du renchérissement des denrées, le groupement s'est immédiatement rendu compte qu'elle était des plus complexes et qu'il fallait en premier lieu chercher une solution pratique limitée aux denrées de première nécessité, c'est-à-dire, au pain et au lait, — « symboles de notre alimentation », selon l'expression de Mlle Girod — sur lesquels une hausse de prix aurait un effet d'autant plus déplorable, que leur valeur nutritive est complète, comme elle le démontra, forte de son expérience médicale.

Puis les deux rapporteurs ont successivement pris la parole: Mme Anny Seiler, présidente du Groupe genevois des Femmes socialistes a exposé fort clairement les résultats des études de la sous-Commission du pain, et Mlle Brenner, de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, ceux de la sous-Commission du lait.

Il faut trouver les causes du renchérissement du pain dans la hausse des prix du blé sur le marché mondial, que l'on paie non plus 12 ou 15 francs, mais 25 fr. le quintal, et dont nous n'importons pas moins de 400.000 tonnes par an. Entrent encore en jeu les questions de contingentements et de subventions fédérales. Lors de la dévaluation et pour répondre à la plus grande objection du public, le Conseil Fédéral a créé le « pain fédéral ». Le blutage partiel de la farine et le nombre escompté des fidèles au pain blanc rendaient possible la vente de ce pain au prix antérieur à la dévaluation. Aussi, grande fut la déception des boulangers lorsque le 80 % de la population se mit à manger du pain complet... et grande aussi celle des consommateurs obligés qui virent le prix du pain fédéral monter quand même!

Comme on n'a pas créé de « lait fédéral » et que les fourrages venant de l'étranger sont plus chers, le prix du lait est aussi monté, en raison des dettes hypothécaires aux lourds intérêts qui grèvent les budgets agricoles. Ces prix d'ailleurs pourraient être moindres si le consommateur payait son lait à temps (au comptant, ou même anticipativement); un système de jetons que l'on achète à la laiterie et que l'on échange ensuite jour par jour, contre le lait, est à envisager; de même pour le pain. Il serait opportun, d'autre part, que ceux qui vont chercher leur pain et leur lait au magasin, bénéficient d'un prix légèrement inférieur. Le public devrait aussi s'habituer à consommer plus régulièrement du lait, non plus en hiver seulement, mais toute l'année, de manière que les fluctuations de la demande ne contrarient plus celles de l'offre. Enfin, Londres nous donne un exemple de traitement hygiénique et de distribution rationnelle du lait dont nous ferions bien de nous inspirer.

Le Dr. Girod a repris alors la parole pour conclure par la lecture de la résolution qui a paru dans le précédent numéro du *Mouvement*. En en commentant le quatrième alinéa, Mlle Girod a fait remarquer que, dans ces questions d'ordre économique, les femmes ne sont pas consultées, et qu'elles devraient l'être puisqu'elles régissent les trois quarts de la consommation mondiale.

Après une discussion vive et très fournie, l'Assemblée a voté la résolution à l'unanimité moins une voix, prouvant ainsi un intérêt actif au problème de l'heure. M.-G. C.

Les femmes égyptiennes et la conférence de Montreux

Il est probable que la majorité de nos lectrices n'ont guère prêté attention à la Conférence internationale tenue sur notre sol suisse pour l'abolition des capitulations en Egypte — ce régime d'exception qui soustrait les étrangers de douze nationalités aux lois du pays où ils résident créant ainsi des privilèges et des abus formellement injustifiables au développement et à l'évolution du peuple égyptien. Cependant, celles d'entre nous, qui ont suivi les Congrès féministes internationaux n'ont pas oublié les interventions des déléguées égyptiennes.

